

au travail

commission **Travail-Emploi**
du **PCF**

contact
vsandoval@pcf.fr

février 2016

un revenu universel ?

L'instauration d'un revenu de base, distribué de manière inconditionnelle à chaque citoyen, est mise chaque jour un peu plus dans le débat public pour palier aux ravages d'un chômage de masse et de la précarisation généralisée des emplois et pour faire obstacle à la division, entretenue par la droite, entre les « privilégiés » (tous ceux qui détiennent un emploi stable) et les « assistés » (tous ceux qui, faute de revenus d'activité suffisants, doivent faire appel à l'aide de la collectivité nationale).

Toutefois, les objectifs fixés à ce revenu universel diffèrent. Pour les ultra-libéraux, remplaçant toutes les prestations sociales versées, il permettrait de mettre fin au « monopole qu'exerce la sécurité sociale », de réduire le rôle de l'État dans la protection sociale et de faciliter l'émergence de nouvelles compagnies d'assurance.

Pour les partisans de la « société du care », il serait chargé de mettre fin à la grande pauvreté et d'éviter l'incitation à ne pas reprendre un emploi que représenterait un revenu de remplacement comme le RSA, dont le montant diminue progressivement lors du retour à l'emploi.

Pour les animateurs des *fab labs*, les *hackers* et les adeptes du dépassement du salariat par la révolution numérique, la défense d'un revenu universel de base a un tout autre objectif : permettre au travailleur de ne pas avoir à accepter n'importe quel emploi pour survivre et rémunérer l'indispensable développement des connaissances dont la création, par nature collective, fait aujourd'hui l'objet d'une appropriation exclusive par certains grands groupes.

Créer les conditions d'un libre choix de son apport à la société correspond à notre projet d'émancipation par le travail. Encore faut-il que l'instauration d'un revenu universel ne remette pas en cause la nécessaire valorisation des compétences acquises et celle d'un apport utile à la société, et que la révolution fiscale nécessaire pour assurer un montant suffisant à chacun soit acceptée. Aujourd'hui, la priorité est donc à la lutte pour une sécurisation des parcours professionnels de toutes les personnes, en emploi ou non, salariées ou « indépendantes ».

Véronique Sandoval

Construire
une société
sans chômage:
un objectif majeur
de notre projet
de société.
Pierre Laurent

16 et 17
mars 2016
États généraux
de la santé des
travailleurs et travailleuses

c'est officiel**la Finlande sera le premier pays européen à distribuer un revenu universel à l'ensemble de ses habitants**

Une allocation mensuelle sera versée par les pouvoirs publics dès 2017 à tout résident du pays, de manière inconditionnelle, quels que soient son âge et son revenu. Le lancement du revenu universel finlandais est prévu début 2017. Mais le gouvernement a décidé de l'expérimenter avant cela sur un groupe limité de citoyens. Dès janvier 2016, ces derniers vont percevoir 550 euros par mois. La proposition finale sera présentée par le gouvernement en novembre 2016, après avoir analysé les résultats de l'étude et envisagé les réformes de la fiscalité et de la protection sociale à mettre en place. À terme, l'objectif est de remplacer l'ensemble des allocations versées par l'État par un revenu de base de 800 euros.

**une nouveauté politique sans équivalent**

Le revenu universel d'existence permettrait de sortir de la logique souvent délétère de conditionnalité des aides sociales. Alors que le taux de non-recours s'élève à plus de 30% pour le RSA socle et à plus 70% pour le RSA activité, il semble difficile de soutenir la nécessité de la conditionnalité comme outil de ciblage des politiques sociales et comme alpha et oméga des politiques de lutte contre la pauvreté. [...] Mais l'objectif du revenu d'existence ne se résume pas à la lutte contre la pauvreté par la simplification des dispositifs d'aide. Il s'agit également de valoriser les parcours hybrides et la pluri-activité sans que cela soit synonyme de précarité. C'est enfin le moyen de soutenir d'autres formes d'activité, non marchandes, porteuses d'innovation sociale et de solidarité.

[...] Le revenu de base engage la nature profonde de nos systèmes économiques et sociaux ainsi que nos conceptions de ce que signifie l'activité productive. Il peut répondre à la transition numérique comme à l'émergence d'une économie qui ne soit pas uniquement marchande. Il peut être la première pierre pour rebâtir notre contrat social, adapté à la révolution numérique et dessiner une nouvelle société plus collaborative et généreuse.

Benoît Thieulin

président du Conseil national du numérique

extrait d'un article dans l'Humanité des 29/30/ et 31 janvier

**revenu universel et émancipation du travail**

Le revenu universel comporte des aspects contradictoires. Il se situe à la fois en dehors et dedans la logique marchande. Il est en dehors par le fait qu'il extrait partiellement les individus du marché du travail pour obtenir un revenu. Il est en dedans par le fait qu'il développe la possibilité universelle de consommer. Cette contradiction lui confère une ambiguïté qui ne permet pas d'initier une vraie émancipation du travail. Cette émancipation passe par la reconnaissance de la valeur sociale créée par chaque acte qualifié de travail et non pas uniquement par la reconnaissance d'une valeur d'échange comme c'est le cas aujourd'hui.

Son mode financement reste aussi ambigu. Soit il est financé par la cotisation sociale, c'est-à-dire par le prélèvement sur la part du salaire socialisé que le rapport de force dans les entreprises aura réussi à arracher. Soit il est financé par un prélèvement sur tous les revenus, type CSG. Alors, c'est l'ensemble des citoyens qui devra se mobiliser pour récupérer la part de la valeur ajoutée créée par le travail et que les capitalistes pompent à travers la finance.

Grégoire Munck

section d'entreprise du complexe de Rungis

il existe une alternative progressiste au revenu universel

Le revenu universel de base n'ouvre pas la voie à une sortie du capitalisme, mais le risque est qu'il soit utilisé pour libéraliser un peu plus le marché de l'emploi car, la société assurant un tel revenu, les employeurs en profiteraient pour baisser les salaires.

[...] Mais il existe une alternative progressiste au revenu de base. C'est celle qui couple une réduction forte du temps de travail avec l'enclenchement de la transformation du système productif pour répondre aux énormes besoins sociaux et écologiques, indispensable pour dépasser le capitalisme productiviste [...]

Ses partisans arguent qu'il serait automatiquement financé parce que les individus se livreraient à des activités autonomes, utiles et créatrices de lien social. Or la richesse ne se transforme pas par magie en valeur économique susceptible d'être distribuée sous forme de revenus [...]. Si la société instaurait un nouveau droit, celui au revenu de base, la valeur correspondant à ce revenu proviendrait [...] d'un transfert de la part des actifs vers les autres, ce qui suppose une validation collective. Raison de plus pour favoriser l'insertion de tous les individus dans toutes les sphères de la vie sociale et non pas accroître la fracture sociale.



Jean-Marie Harribey, économiste

extrait d'un article dans l'Humanité des 29/30/ et 31 janvier

revenu universel

ou universalisation de l'assurance-chômage

On assiste à une explosion des situations d'alternance entre chômage et emploi, salarié ou non. Un des enjeux visés par les propositions de revenu universel réside dans la question de comment et qui doit rémunérer l'intervalle entre deux périodes d'activité.

Historiquement, la réponse du mouvement ouvrier a été la constitution de caisses d'assurance chômage : en échange d'une cotisation, le travailleur entre deux emplois reçoit une indemnité dans un cadre collectif géré par les travailleurs eux-mêmes ou sous le contrôle partiel des syndicats.

Par la suite, c'est le modèle du salariat qui s'est imposé : les périodes « non travaillées » sont devenues du temps de travail à la charge de l'employeur, considérant que c'est à lui d'assurer le risque de l'intermittence d'activité. Le problème est que ce modèle fuit de partout : une récente étude de l'UNEDIC met en évidence que l'explosion des contrats courts est fortement liée à la réembauche, et donc à des modèles économiques où c'est l'assurance-chômage qui prend en charge la rémunération entre deux emplois.

Plutôt que de promouvoir un revenu universel qu'utiliseraient les employeurs pour baisser les salaires, il serait utile de soutenir une extension de l'assurance-chômage : élargissement de l'accès aux droits, généralisation aux non-salariés, forte hausse des cotisations des emplois courts, mais aussi plus grande démocratisation dans la définition et la gestion, avec le renforcement du pouvoir des syndicats au détriment du patronat.

Marc Guillaumie, économiste



seuls 35% des Français interrogés

sont favorables à « la création d'un revenu universel de 600 à 800 euros par mois, versé à chaque Français, de

sa naissance à sa mort, quelle que soit sa situation, qu'il travaille ou non, quel que soit son niveau de revenu, ou son origine sociale ».

plan pour l'emploi

Le président de la République a annoncé hier une série de mesures qui s'intègrent dans un plan d'urgence pour l'emploi. La plupart de ces mesures ne font preuve d'aucune originalité et s'apparentent plus au renforcement de dispositifs existants – dispositifs qui n'ont toujours pas démontré leur efficacité en matière de lutte contre le chômage...

Ainsi, le gouvernement pérennise le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, mis en place en 2013, en échange duquel le MEDEF avait promis la création d'un million d'emplois. Pourtant, à ce jour, malgré les 40 milliards d'euros offerts aux entreprises, le chômage ne cesse d'augmenter, tout comme les dividendes du CAC 40.

Alors que la première préoccupation des Français reste l'emploi, le plan propose de faciliter les licenciements. Qui peut croire à une telle contradiction ? Ce que les Français attendent du gouvernement, c'est une sécurisation de leur emploi et non une sécurisation des licenciements !

Ces vieilles recettes utilisées depuis vingt ans ne seront pas plus efficaces demain qu'elles ne l'ont été hier. Il faut désormais faire preuve d'audace et d'imagination pour relancer l'emploi.

Trois propositions méritent d'être mises sur la table : relancer le débat sur le partage du temps de travail, instaurer une véritable sécurité sociale professionnelle, œuvrer à une meilleure répartition des richesses. Dans ce cadre, la première des mesures à adopter aurait été de revaloriser le SMIC.

19 janvier 2016

Jean-Jacques Candelier
député du Nord



en direct

des luttes

solidarité avec les 8 de Goodyear

La justice a condamné les 8 de Goodyear à de la prison ferme. Leur «crime»? Avoir retenu 30 heures, sans violence, deux dirigeants de l'entreprise qui procédait à la fermeture du site et à 1200 suppressions d'emplois. La peine infligée aux huit salariés de Goodyear, comme tout récemment à Air France ou à ERDF, est une atteinte insupportable aux droits des salariés, des syndicalistes, de défendre leurs emplois contre les choix de grands groupes, dont la seule boussole est la rémunération des actionnaires au détriment de l'intérêt général.

Elle est aussi, plus largement, une atteinte à la République : peut-on faire vivre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité en criminalisant l'action syndicale, en interdisant aux salariés d'intervenir sur les choix de leur entreprise ? Le Parti communiste français exige l'annulation de ce jugement inique, l'amnistie pour tous les militants syndicaux condamnés, le respect des libertés syndicales. Il est urgent que se lève dans ce pays l'espoir d'une alternative aux politiques d'austérité et à la mainmise de la finance sur les choix économiques et industriels du pays.



États généraux de la santé des travailleurs et travailleuses

16 et 17 mars - Bourse du Travail - Paris

Dénoncer le transfert de la responsabilité de la santé au travail, de l'entreprise vers le travailleur lui-même, organisé par les nouvelles méthodes de management, et fédérer les actions collectives contre la violence physique et psychique des rapports sociaux de production.

Tel est l'objet de ces États généraux organisés par le *Collectif pour la santé des travailleurs et travailleuses* regroupant des syndicats interprofessionnels de la CGT et de Solidaires, des associations et des individus, professionnels de la santé au travail ou chercheurs.

nepasperdresaviealagagner.org

visitez notre site www.autravail.pcf.fr
vous y retrouverez nos précédents numéros en ligne
abonnez-vous à notre bi-mensuel électronique
et/ou
intégrez la commission Travail/Emploi du PCF
pour y apporter votre expérience, vos témoignages, votre réflexion, vos propositions
contact : vsandoval@pcf.fr